Immigration : Donald Trump enterre le «visa start-up» créé par Obama

17/07/2017 à 15h26

Aux Etats-Unis, Trump enterre le « visa start-up » créé par Obama

Rare avancée de l'administration précédente en matière d'immigration, la disposition devait entrer en vigueur lundi 17 juillet.

Les Etats-Unis ne se doteront pas d'un «visa start-up». Initialement prévue lundi 17 juillet, l'entrée en vigueur de ce permis de travail destiné aux entrepreneurs étrangers a été officiellement reportée par l'administration de Donald Trump. Le Department of Homeland Security, le service de sécurité intérieure, justifie cette décision par la volonté de mener un «examen minutieux» des nouvelles règles. Et il prévient que «le programme pourrait être supprimé» – scénario jugé le plus probable par les observateurs.

La création de ce visa, réclamée depuis des années par les responsables de la Silicon Valley, était l'une des rares avancées en matière d'immigration de la présidence de Barack Obama. Le sujet est en effet sensible et divise toujours autant les parlementaires démocrates et républicains. En 2013, un vaste projet de réforme, incluant des mesures encore plus ambitieuses pour les entrepreneurs étrangers, avait ainsi échoué au Congrès. Et en 2016, **M. Obama avait dû procéder par décret pour instaurer cette mesure**.

La précédente administration estimait que 3 000 personnes auraient pu l'obtenir chaque année. Plusieurs critères avaient été mis en place : détenir au moins 15 % du capital d'une société fondée aux Etats-Unis au cours des trois dernières années, avoir levé au moins 250 000 dollars auprès d'investisseurs américains reconnus, ou prouver un «potentiel de croissance rapide et de création d'emplois». Le visa devait être accordé pour une durée initiale de deux ans et demi. Il aurait pu être prolongé pour deux années et demie supplémentaires, si la start-up avait dépassé la barre des 500 000 dollars de chiffre d'affaires ou créé au moins dix emplois à temps plein.

Actuellement, il n'existe aucun permis de travail pour les entrepreneurs étrangers. Et les alternatives sont limitées. Ils peuvent demander un visa H1B, le plus répandu dans la Silicon …

Le Monde

Voir aussi :

– Trump saisit la Cour Suprême pour rétablir son décret anti-immigration (02/06/17)

– Trump rétablit dans 72h son décret anti-immigration suite à sa révision par la Cour Suprême (26/06/17)

– Le décret anti-immigration de Trump vient d'entrer en vigueur suite à la décision de la Cour Suprême (30/06/17)

– L'Administration Trump saisit la Cour Suprême contre une décision d'exclure les grands-parents du décret migratoire (15/07/17)

– Les Expulsions d'Européens illégaux devraient augmenter aux Etats-Unis en 2017 (18/07/17)